

Vœu

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS - 30 septembre 2022

Perdu de vue ? Où est-ce que la Municipalité a égaré nos gobelets réutilisables ? Pour une alternative à la vaisselle jetable.

Contexte – Situation

Cette année, lors des différentes manifestations publiques organisées sur le territoire de la commune, il a été constaté l'utilisation de verres et vaisselle en plastique à usage unique.

Voici une liste non-exhaustive des différents événements :

- 11 juin 2022 – Festival de la transition – Utilisation de verres en plastique par Écublens plage.
- 01 août 2022 – Fête nationale – Utilisation de verres en plastique par Écublens plage (stand principal + stand secondaire pour les boissons).
- 30 juin – 1^{er} juillet 2022 - Festival country – Utilisation de verres en plastique pour les boissons.
- 08 -10 juillet 2022 - Abbaye des Patriotes d'Écublens - Utilisation de verres en plastique par Écublens plage (chalet à l'intérieur de la tente).
- 25 septembre 2022 – Cap sur l'Ouest – Utilisation de verres en plastique par une société locale (alors qu'elle avait une caisse de verres réutilisables à son stand).
- Durant l'exploitation d'Écublens plage – Utilisation fréquente de verres en plastique.

Écublens, l'exception qui confirme la règle ? Il est regrettable qu'en 2022 nous n'arrivons pas à travailler de manière plus durable lors de manifestations publiques. Nous sommes en décalage et en retard avec ce qui se fait dans les autres villes du canton. La Municipalité est aujourd'hui responsable de cette situation car elle avait l'occasion d'avancer dans le bon sens suite au Postulat déposé par le Conseiller Alessandro Stio en 2019.

Historique

Le conseiller communal Alessandro Stio a déposé lors du Conseil communal du 17 mai 2019 le postulat suivant « **Bannir le plastique à usage unique : Demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité** ».

1. *De poser comme condition à l'utilisation du domaine public communal que les manifestations (fêtes) et restaurateurs (terrasses, food trucks, etc.) utilisent des gobelets et de la vaisselle réutilisables (lavable) ou à défaut de mieux, biodégradable, quitte à les consigner.*
2. *D'interdire l'utilisation de vaisselle jetable en plastique lors d'événements organisés par la Commune. J'invite ce Conseil à montrer l'exemple en trouvant une alternative aux gobelets plastiques à usage unique que nous utilisons durant nos séances.*
3. *De soutenir les commerçants qui décident de se passer d'objets en plastique à usage unique.*

Perdu de vue ? Où est-ce que la Municipalité a égaré nos gobelets réutilisables ? Pour une alternative à la vaisselle jetable.

La réponse à ce postulat est intervenue directement dans le préavis suivant :

CC du 25.03.2021 - Rapport-préavis 2021/08 - Réalisation d'un Plan climat communal – Crédit-cadre – Réponses à divers postulats et vœux.

Extrait du point 3.6. À l'échelle de la Commune

Événements publics

Depuis 2014, la Ville d'Écublens instaure l'usage systématique des gobelets réutilisables (lavables) pour ses manifestations en achetant un stock de 6'000 pièces. Parallèlement, elle a encouragé les sociétés locales organisatrices d'événements publics à utiliser des verres réutilisables, en mettant gratuitement le stock de la Commune à leur disposition, seuls les frais de transport étant facturés. En automne 2019, elle a également testé la vaisselle réutilisable. Fort de cette expérience et afin de faire un pas supplémentaire dans la durabilité des manifestations qu'elle organise, elle a décidé, pour 2020, de renoncer au plastique à usage unique en recourant à la vaisselle réutilisable.

Objectifs

Lorsque l'administration en a la charge, réaliser des événements écoresponsables en cherchant à maîtriser l'impact écologique de la manifestation en elle-même, principalement en la structurant autour d'une approche zéro déchet. Élaborer un guide pratique des manifestations durables. À moyen terme, pour toute manifestation publique organisée sur le territoire communal, imposer l'utilisation de la vaisselle réutilisable.

Conclusions

La réalité semble en contradiction avec les engagements pris par la Municipalité lors du préavis 2021/08. La réalité est aussi en contradiction avec la volonté du Conseil communal qui s'était exprimé par un soutien au postulat du Conseiller Alessandro Stio.

Vœu

Je formule le vœu que la Municipalité interdise l'utilisation de vaisselle jetable en plastique lors d'événements organisés par la commune. L'interdiction s'étendra aussi à l'organisation de toutes manifestations publiques.



Charles Koller
Les Vert·e·s d'Écublens